

UN CHARGÉ DE COURS (f/h/x)

Avis publié au Moniteur belge le 20/01/2022

L'Université de Mons annonce la vacance d'une charge de cours à temps plein dans le domaine des Sciences, en Biologie, à pourvoir, au plus tôt, au 1er septembre 2022. La personne désignée le sera, dans une première phase, pour une durée déterminée de trois ans, éventuellement renouvelable pour une durée de deux ans et sera amenée à diriger un nouveau service, au sein de l'unité de recherche incluant le futur nouveau laboratoire et le laboratoire de Zoologie, inclus dans le Département de Biologie de la Faculté des Sciences. Une nomination définitive pourra être décidée pendant ou à l'issue de cette période.

Elle aura la charge des enseignements suivants pour l'année académique 2022-2023 :

- Biologie de l'évolution (bloc 2 en sciences biologiques) : 15 heures théorie / 15 heures TP
- Zoologie intégrée (bloc 3 en sciences biologiques) : 30 heures théorie / 15 heures TP
- Systèmes d'information géographiques (master 1 en biologie des organismes, formation de base) : 15 heures théorie / 15 heures TP
- Monitoring de la biodiversité (master 1 en biologie des organismes) : 15 heures théorie / 15 heures TP

A partir de l'année académique 2023-2024, la charge sera amenée progressivement à un niveau comparable à celui des autres membres du département de biologie et comprendra notamment les enseignements suivants :

- Ecologie générale (bloc 2 en sciences biologiques) : 30 heures théorie / 25 heures TP + Excursion
- Cours dans sa discipline (master 1 en biologie des organismes) : 15 heures / 15 heures TP
- Stage dans sa discipline (master 1 et/ou 2 en biologie des organismes) : 15 heures / 15 heures TP



Dès l'année académique 2022-2023, un assistant et un technicien temps plein lui seront associés.

Le ou la candidat.e sera docteur en sciences, spécialiste en biologie de la conservation. La thématique de recherche du nouveau laboratoire doit permettre des synergies et des projets de recherche communs et complémentaires avec celle du laboratoire de Zoologie (écologie, évolution et conservation des pollinisateurs). L'accomplissement d'un séjour Post Doctoral de minimum six mois est un atout. Le ou la candidat.e devra faire état également de sa capacité à écrire des projets de recherche. La langue d'enseignement est le français. Une bonne connaissance de l'anglais (écrit et oral) est exigée.

Les candidatures, rédigées en français, avec l'exposé des titres, doivent être adressées, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, à Monsieur le recteur de l'Université de Mons, place du Parc 20, 7000 Mons, ainsi que par mail à l'adresse secretariat.ca@umons.ac.be, dans un délai de trente jours à dater de la publication du présent avis.

Les candidats sont invités à remettre un dossier comprenant les documents suivants :

une lettre de motivation, un curriculum vitae, une liste des publications, une copie des diplômes, un document (3 pages maximum) précisant la manière dont ils conçoivent les enseignements postulés, ainsi qu'un document précisant leur projet de recherche (5 pages maximum). Une orientation de recherche axée, d'une part sur la biologie de la conservation et d'autre part, sur un ou des modèles biologiques proposés serait un atout.

Tout renseignement utile peut être obtenu auprès du prof. Christian Michaux, doyen de la Faculté des sciences (doyen.fs@umons.ac.be) et du prof. Lionel Tafforeau, président du département de biologie (lionel.tafforeau@umons.ac.be).

Les candidats sélectionnés seront convoqués pour un entretien qui comprendra la présentation d'une leçon et une discussion portant sur leur projet d'enseignement et de recherche.